



Dossier d'inscription scolaire INSCRIPTIONS

CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE

Date de réception du dossier

Date d'envoi du certificat

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par le directeur d'école et enregistrées dans un fichier informatisé par la commune responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire. Elles sont conservées pendant la durée légale de conservation et sont destinées exclusivement au personnel chargé de l'enregistrement du dossier. En aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de portabilité en contactant la mairie de Pouilley les Vignes. Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire sur <https://conso.bloctel.fr>.

Année 20 / 20

SECTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

Maternelle		Primaire	
PS	<input type="checkbox"/>	CP	<input type="checkbox"/>
MS	<input type="checkbox"/>	CE1	<input type="checkbox"/>
GS	<input type="checkbox"/>	CE2	<input type="checkbox"/>
		CM1	<input type="checkbox"/>
		CM2	<input type="checkbox"/>

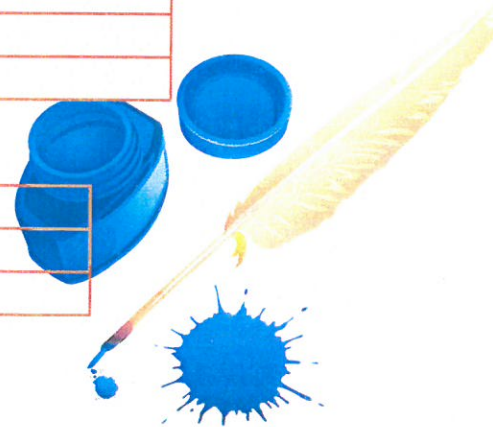
INFORMATION SUR L'ENFANT À SCOLARISER

L'ENFANT

Nom :		
Prénom :		
Sexe :	Fille <input type="checkbox"/>	Garçon <input type="checkbox"/>
Né (e) le :		
Ville de naissance :	Département :	
Nationalité :		
Adresse de l'enfant :		
Code postal :	Ville :	

Dans le cas d'un déménagement ; dernière école fréquentée :

Nom de l'établissement	
Ville :	



LES RESPONSABLES LÉGAUX

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
Nom de naissance		
Nom d'usage (marital)		
Prénom		
Lien avec l'enfant		
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre	
Situation familiale	<input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> célibataire	
Adresse * (si différente de l'enfant)		
Téléphone *		
Adresse mail *		
Date et signature		

* obligatoire

FRÈRES ET (OU) SŒURS :	Vit au même domicile que l'enfant	
	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Autres enfants vivant avec l'enfant		

AUTRE RESPONSABLE LÉgal (PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE SI DIFFÉRENT DU CONJOINT)

Lien avec l'enfant :	<input type="checkbox"/> Grand-Père <input type="checkbox"/> Grand-Mère <input type="checkbox"/> Oncle/tante <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :		
Nom d'usage :	Nom de naissance :		
Prénom :	Date de naissance :		
Situation familiale :	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Divorcé(e) ou séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)		
Adresse :			
Tél. Portable :	Tél. Domicile :		
Tél. Professionnel :	Courriel :		

AUTORISATION (à remplir par les deux parents en cas d'adresses différentes)

(Ne cocher qu'en cas de refus) Parent 1 Parent 2

Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.

Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires.

Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour : La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994). Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

Signature du Parent 1 :

Signature du Parent 2 :

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT A LA SORTIE	
NOM : Prénom :	
A appeler en cas d'urgence <input type="checkbox"/>	Autorisé à prendre l'enfant <input type="checkbox"/>
Lien avec l'enfant :	
Adresse	
Code postal : Commune :	
Téléphone domicile :	
Téléphone portable :	
Téléphone travail :	

Date :

Signature du Parent 1 :

Signature du Parent 2 :

Commune de
Pouilley les Vignes

1, rue de Gray
25115 Pouilley-les-Vignes
téléphone : 03 81 55 40 31
Mail : mairie@pouilleylesvignes.com
Site internet : pouilleylesvignes.com

SIVOS

Groupe scolaire de la Lanterne

Dossier d'inscription scolaire

Annee 20 /20

INFORMATIONS

Les écoles maternelle et primaire relèvent de la compétence du **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, (SIVOS)** de la Lanterne. Elles accueillent les enfants de Pouilley les Vignes, Champagny et Champvans les Moulins.

Le Président du SIVOS de la LANTERNE est Monsieur William SCHWOB.

La Directrice du groupe scolaire est Madame FALCOZ-CLERC.

L'école se situe 49A, rue de la Perrouse, 25115 Pouilley les Vignes (près du stade de football).

L'instruction est obligatoire pour les enfants, français ou étrangers, entre 3 et 16 ans.

Tout enfant doit être accueilli à l'âge de 3 ans en maternelle.

Les enfants sont inscrits à l'école élémentaire à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 6 ans. Aucun enfant ne peut être maintenu à l'école maternelle au-delà de 6 ans.

L'inscription en mairie est obligatoire dans les cas suivants :

vous enfant entre à l'école maternelle au groupe scolaire de «La Lanterne» ;
vous êtes nouvel arrivant à Pouilley les Vignes, Champagny ou Champvans les Moulins ;
vous avez déménagé et souhaitez inscrire votre enfant au groupe scolaire de «La Lanterne».

Les pièces à fournir :

- Acte de naissance ou le livret de famille (pages parents + enfants) ;
- Un justificatif de domicile récent (dernière quittance EDF, de téléphonie fixe, attestation CAF, MSA ou avis d'imposition) ;
- En cas de séparation des parents : copie de la décision de justice ou de l'ordonnance de séparation fixant la résidence de l'enfant et précisant l'autorité parentale.
- Une attestation signée des deux parents ;
- Carte d'identité des deux parents ou représentant légal de l'enfant.
- Dans le cas d'une première scolarisation,
 - un certificat médical d'aptitude ;
 - un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- Un certificat de radiation (pour les élèves arrivants d'une autre commune).
- En cas de dérogation scolaire, un justificatif motivé, accepté préalablement par le Maire ;